Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

ID: 081-200063360-20221212-20221214_14-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du Tarn

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice: 27.

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la convocation : 06/12/2022

Présents: M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine, M. BOUCHON Christophe, MME TAMBORINI Christine, M. DE LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME BONNET Céline), M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard, MME BLANCO Caroline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel (Procuration de M. COSQUER Cyril), M JOUANY Claude, MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage: 06/12/2022

Absents excusés: MME BONNET Céline (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. COSQUER Cyril (Procuration à M. GOUTY Michel), MME DUBOIS

Océane, M. GOZE Emile.

Absents: M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME CONDOMINES MAUREL Nadine.

N° DEL2022-57 : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Ademe : Demande de subvention pour le projet de géothermie dans le cadre de l'opération de démolition et reconstruction de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de démolition et reconstruction de l'école élémentaire.

Il informe que, dans le cadre de ce projet, des subventions peuvent être demandées auprès de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de l'Ademe pour le projet d'installation géothermique sur champs de sondes verticales sèches.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DÉCIDE** de solliciter une subvention auprès de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour le projet de « Installation géothermique sur champs de sondes verticales sèches dans le cadre de l'opération de démolition et reconstruction de l'école élémentaire »,
- DÉCIDE de solliciter une subvention auprès de l'Ademe pour le projet de « Installation géothermique sur champs de sondes verticales sèches dans le cadre de l'opération de démolition et reconstruction de l'école élémentaire »,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

ID: 081-200063360-20221212-20221214_14-DE

DÉPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Libellé	Montant €	Libellé	Montant €
Installation géothermique sur champs de sondes verticales sèches (H.T.)	121 835,00 €	Subvention Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (25,99%)	31 668,00 €
		Subvention Ademe (43,50%)	53 000,00 €
		Autofinancement Commune de Puygouzon	37 167,00 €
TOTAL	121 835,00 €	TOTAL	121 835,00 €

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Nadine CONDOMINES MAUREL

Le Maire

Thierry DUFOUR